

LES FAITS MARQUANTS DE L'OSASTT-11: LUNDI 28 NOVEMBRE 2005

La onzième réunion de l'Organe Subsidaire chargé de fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques (OSASTT-11) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) s'est réunie en session plénière du matin pour entendre les déclarations liminaires, traiter les questions d'organisation et examiner le rapport concernant l'état d'avancement de l'application des programmes de travail, et la seconde édition de l'Etat de la Biodiversité Mondiale (EBM-2). L'après-midi, les délégués se sont réunis dans deux groupes de travail (GT) pour examiner l'Initiative Taxonomique Mondiale (ITM), l'Evaluation des Ecosystème pour le début du Millénaire (EM), la biodiversité des terres sèches et des terres sub-humides, et l'évaluation de l'exécution des programmes de travail de la CDB sur la biodiversité des terres sèches et sub-humides, des forêts et des montagnes.

PLENIERE D'OUVERTURE

Le Président de l'OSASTT, Christian Prip (Danemark) a ouvert la réunion, soulignant la nécessité pour les parties, de contribuer des données de qualité, utiles à une bonne évaluation de la mise en œuvre; de procéder à une intégration sectorielle des préoccupations de biodiversité; et de promouvoir les synergies à l'échelon national. Il a rappelé aux délégués la possibilité de plutôt fournir des options, que de crocheter des libellés, chaque fois que le consensus n'est pas atteint.

Le Secrétaire Exécutif de la CDB, Hamdallah Zedan, a donné un aperçu sur les principaux points de l'ordre du jour et a souligné le rôle de l'OSASTT dans le renforcement de la plate-forme scientifique de la Convention. Il a signalé que l'OSASTT-11 est sa dernière réunion en tant que Secrétaire Exécutif de la CDB, et a mis en exergue les principaux accomplissements de la Convention, notamment: l'avancée rapide dans la mise en œuvre des dispositions relatives à l'accès et au partage des avantages (APA); l'adoption du Protocole de Cartagena pour la Prévention des Risques Biotechnologiques; et, la reconnaissance du rôle de la biodiversité pour le bien-être de l'être humain et l'allègement de la pauvreté.

Bakary Kante, parlant au nom du Directeur Exécutif du PNUE, Klaus Töpfer, a mis l'accent sur l'objectif de 2010 de réduire de manière importante l'érosion de la biodiversité, sur le travail fourni par le PNUE, en soutien à la CDB, et sur l'importance des services rendus par les écosystèmes.

DECLARATIONS: La FAO a parlé de sa contribution dans la mise en application de la Convention, mettant en relief son rôle dans les secteurs de la pêche, des forêts et de l'agriculture. L'UNIVERSITE DE L'ONU a parlé de ses travaux sur l'EM et sur les ressources génétiques des fonds marins.

L'Iran, intervenant au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, a fait état de deux priorités pour l'OSASTT-11: l'adoption de recommandations claires sur les espèces exotiques envahissantes; et la mise en exergue du rôle de la biodiversité dans l'atténuation des, et l'adaptation aux, catastrophes, et dans d'autres sujet touchant aux changements climatiques.

La Tanzanie, au nom du GROUPE AFRICAINE, a mis l'accent sur: le fonds pour la formation ayant rapport avec l'ITM; les mesures d'encouragement de la conservation de la biodiversité à l'extérieur des aires protégées (AP); la gestion communautaire des AP marines et côtières; et, le renforcement des capacités sur la mise en œuvre du programme de travail axé sur les terres sèches et des terres sub-humides.

La Pologne, au nom du GROUPE DES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, le Salvador, au nom du GROUPE AMERIQUE LATINE ET CARAIBES, et le Royaume-Uni, au nom de l'UE, ont accueilli favorablement l'organisation d'une réunion non officielle conjointe des Organes Subsidiaires de la CDB et de la Convention-cadre sur les Changements climatiques (UNFCCC), programmée pour mercredi soir.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les délégués ont élu Chaweevan Hutacharem (Thaïlande), Rapporteur de la réunion. L'élection des nouveaux représentants régionaux au Bureau a été reportée en attendant les résultats des concertations régionales.

Les délégués ont adopté l'ordre du jour provisoire (UNEP/CBD/SBSTTA/11/1), après s'être entendu que le réexamen et l'affinement des objectifs et sous-objectifs consistant à faciliter la cohérence entre les programmes de travail, comme mandaté par la Décision VII/30 (évaluation future des progrès accomplis dans l'élaboration du Plan Stratégique), seraient traité dans le cadre d'autres points de l'ordre du jour. Le Président Prip a proposé de convoquer des consultations officieuses portant particulièrement sur l'Objectif 10 du cadre provisoire des objectifs finaux et intermédiaires (partage des avantages), et a exhorté les délégués à ne pas rouvrir le cadre entier. Le MEXIQUE, la JAMAÏQUE et le PEROU ont préféré l'établissement d'un groupe de contact sur ce sujet.

Les délégués ont convenu d'établir deux groupes de travail et ont élu Annemarie Watt (Australie), Présidente du GT-I et Claudine Ramiarison (Madagascar), Présidente du GT-II. Les délégués ont décidé: de traiter la question des synergies entre les activités de lutte contre la désertification, l'érosion des sols et les changements climatiques, dans le GT-I; d'entendre les exposés-thèmes dans le GT-II; et de débattre des visions, des missions et des Objectifs et sous-objectifs particuliers des programmes de travail axés sur la biodiversité des terres sèches et sub-humides, des montagnes et des forêts, dans le GT-II, avec le réexamen et l'affinement des objectifs et sous-objectifs contenu dans le cadre provisoire. L'organisation des travaux (UNEP/CBD/SBSTTA/11/1/Add.1) a été approuvée telle qu'amendée.

RAPPORT CONCERNANT L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN APPLICATION DES PROGRAMMES DE TRAVAIL DE LA CDB: Les délégués ont pris note des rapports sur l'état d'avancement de l'exécution des programmes thématiques et transversaux (UNEP/CBD/SBSTTA/11/2 et 3, et INF/9 et 10). La COLOMBIE a souligné la nécessité d'élaborer des indicateurs permettant de mesurer progrès accomplis, pour examen par l'OSASTT-12.

DEUXIEME EDITION DE L'ETAT DE LA BIODIVERSITE MONDIALE: Le Secrétariat a introduit le projet EBM-2, englobant une note de synthèse (UNEP/CBD/SBSTTA/11/6 et INF/14). La NORVEGE a souligné la nécessité d'affiner le travail sur les indicateurs, et l'AFRIQUE DU SUD a appelé à une intégration plus importante des indicateurs applicables au partage des avantages. La SUEDE et le ROYAUME-UNI ont souligné l'importance de l'évaluation de la performance des indicateurs. La NORVEGE, l'ISLANDE et l'ESPAGNE ont fait part de leurs réserves concernant le calcul de certains indicateurs. Le CANADA a établi une distinction entre les rapports consacrés à l'état actuel et l'évolution, et les rapports nationaux élaborés dans le cadre de la CDB. La MALAISIE a suggéré de procéder à la détermination des besoins en matière de restauration des écosystèmes, et le PAKISTAN a mis l'accent sur les menaces posées à la biodi-

versité par les catastrophes naturelles. Plusieurs Parties ont appelé à rendre l'EBM accessible à l'audience non technique et aux communautés locales.

GROUPE DE TRAVAIL I

INITIATIVE TAXONOMIQUE MONDIALE: Le Secrétariat a introduit les documents pertinents (UNEP/CBD/SBSTTA/11/5 et Add.1). La COMMUNAUTE EUROPEENNE et la NORVEGE ont précisé que les documents ne sont une étude approfondie entière. Nombre d'intervenants ont souligné la nécessité de ressources financières pour le soutien de la recherche taxonomique dans les pays en développement. La BELGIQUE, appuyée par plusieurs participants, a suggéré que le Fonds pour l'Environnement Mondial finance les points focaux nationaux de l'ITM, à travers l'habilitation de leurs projets et activités. Le JAPON a proposé de réduire au minimum la durée entre l'application et le financement des projets de l'ITM, pour les domaines nécessitant une mise en application urgente. La SUEDE et la FINLANDE ont signalé que de nombreux projets pilotes attendent actuellement d'être financés. Le Pérou a souligné la nécessité pour le Secrétariat de consacrer un membre du personnel à plein temps à l'ITM.

Plusieurs participants ont souligné l'importance du renforcement des capacités, la CHINE et l'EGYPTE déplorant le déclin des ressources humaines dans le domaine de la taxonomie. L'ARGENTINE a souligné l'impératif de préserver les capacités disponibles en matière de taxonomie. Le KENYA, avec la ZAMBIE, a mis en exergue la difficulté de retenir le personnel formé à l'échelon local. La THAILANDE a appelé à un soutien politique à long terme en faveur de la recherche taxonomique. L'ALLEMAGNE a proposé l'élaboration de produits particuliers tournés vers l'action pour chacune des activités des programmes.

Le ROYAUME-UNI a apporté son appui à l'achèvement des études des besoins nationaux en matière de taxonomie mais a remis en question le besoin d'une évaluation mondiale du champ de compétence. L'EQUATEUR et le CAMEROUN ont suggéré d'accélérer ces études. BIONET INTERNATIONAL a proposé que ces études se penchent sur les besoins des domaines thématiques de la Convention, en matière de taxonomie.

Plusieurs parties ont remis en question la référence à l'accès aux ressources génétiques, figurant dans la recommandation d'élaborer les procédures et les besoins des collections taxonomiques. L'EQUATEUR a souligné la nécessité de protéger le savoir taxonomique traditionnel. Le NEPAL et la ZAMBIE ont mis l'accent sur le rôle des communautés autochtones dans la réalisation des inventaires taxonomiques. L'AUTRICHE a appelé à une optimisation des synergies entre les processus d'évaluation, et le PEROU, au renforcement de la conversion numérique des collections. Le CANADA et la NOUVELLE ZELANDE ont fait objection à l'établissement de procédures internationales pour les collections taxonomiques et, avec l'Australie et la NORVEGE, ont mis en garde contre la duplication des travaux sur le portail web consacré à la taxonomie.

Le CENTRE MONDIAL D'INFORMATION SUR LA BIODIVERSITE a décrit ses efforts visant à rendre les données taxonomiques disponibles gratuitement sur l'Internet et sa contribution au renforcement des capacités dans les domaines liés à la taxonomie. Le représentant de l'organisation 'SPECIES 2000' a annoncé que sa publication 'Catalogue of Life' englobe désormais un demi million d'espèces.

EVALUATION DES ECOSYSTEMES POUR LE DEBUT DU MILLENAIRE:

Le Secrétariat a introduit les documents appropriés (UNEP/CBD/SBSTTA/11/7 et Add.1, et INF/22). Neville Ash, du Secrétariat de l'EM, a souligné l'EM est la plus grande étude internationale jamais réalisée, sur les conséquences de l'évolution des écosystèmes sur le bien-être de l'être humain. Il a mis en exergue: le rythme sans précédent de l'érosion de la biodiversité qui est en train de provoquer un déclin des services écosystémiques, en particulier pour les pauvres; et la nécessité d'efforts supplémentaires pour la réalisation de l'objectif de 2010.

La POLOGNE a appelé au traitement du problème de la pollution des écosystèmes marins et côtiers, et le ROYAUME-UNI a mentionné les pratiques de pêche destructives. La JAMAÏQUE et GRANADA ont déclaré que les modifications survenues dans l'utilisation des terres sont dues non seulement à l'agriculture mais également au développement du commerce et de l'industrie. Le ROYAUME-UNI a demandé l'insertion d'une référence à l'EBM et le placement d'un accent sur les effets des changements climatiques. Les discussions reprendront mardi.

GROUPE DE TRAVAIL II

EXPOSES-THEMES: Nick Davidson, de la Convention de Ramsar sur les Zones humides, a informé les participants des résultats ayant trait à la CDB, de la CdP9 de Ramsar. Il a fait état des résolutions portant, entre autres, sur: les zones humides et la réduction de la pauvreté; la prévention et l'atténuation des catastrophes naturelles; de nouvelles orientations scientifiques et techniques pour l'application de la Convention; et l'évaluation rapide de la

biodiversité des zones humides intérieures, côtières et marines proches des littoraux. Il a souligné le rôle de la Convention de Ramsar en tant que partenaire chef de file, pour la mise en œuvre du travail de la CDB sur les zones humides de l'arrière-pays et des littoraux.

Jan Valkoun, du Centre International de Recherche Agricole des Zones Arides, a présenté un exposé sur la biodiversité, l'érosion des sols et l'allègement de la pauvreté dans les zones sèches et sub-humides. Il a fait état de la pauvreté répandue dans les zones arides et de l'importance de la biodiversité des terres sèches pour la nutrition, la santé et les moyens de subsistance. Il a mis mentionné le surpâturage, la dégradation des sols et l'urbanisation comme étant les principaux facteurs de l'érosion de la biodiversité, et a décrit les solutions pour la conservation de la biodiversité des terres sèches et pour l'allègement de la pauvreté, notamment: L'accès aux options technologiques, politiques et institutionnelles disponibles, et l'implication et le renforcement des capacités des communautés locales.

BIODIVERSITE DES TERRES SECHES ET SUB-HUMIDES: La Présidente du GT-II, Ramarison, a introduit les documents pertinents (UNEP/CBD/SBSTTA/11/4, Add.1 et Add.2). Le Secrétariat a décrit les éléments et les actions prioritaires du programme de travail conjoint entre la CDB et la Convention sur la Lutte contre la Désertification (CCD), sur la biodiversité des terres sèches et sub-humides.

Plusieurs orateurs ont appelé à des synergies plus importantes entre la CDB et la CCD. L'ALLEMAGNE, appuyée par le CANADA, a proposé l'insertion de références aux recommandations de l'EM. Le GROUPE AFRICAÏN a appelé au soutien des activités nationales, locales et communautaires pour la réalisation des Objectifs du Millénaire en matière de Développement et de l'objectif de 2010. La THAILANDE a suggéré la mise en place d'une nouvelle activité programmatique consacrée au renforcement des capacités. La MALAISIE a souligné l'importance du soutien des moyens de subsistance durables. Le BRÉSIL, appuyé par le PEROU, a suggéré d'ajouter une référence au Traité International sur les Ressources Phytogénétiques destinées à l'Alimentation et à l'Agriculture, et à la législation nationale régissant l'APA. L'AFRIQUE DU SUD a mis en relief l'intégration de la biodiversité dans les programmes nationaux et la poursuite de l'élaboration des indicateurs.

La COLOMBIE a appelé au traitement des questions d'APA dans la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes arides et sub-humides. Le CANADA, appuyé par la JORDANIE et l'Australie, a remis en question l'utilité d'un réexamen de la classification des terres sèches et sub-humides. L'Australie et la NOUVELLE ZELANDE a souligné la nécessité d'être attentif au mandat de la CDB concernant les changements climatiques. La TURQUIE a souligné la pertinence des questions des changements climatiques à la biodiversité des terres sèches. La NORVEGE a appelé au renforcement de la coopération entre les organes scientifiques des diverses conventions touchant à la biodiversité. La NAMIBIE a encouragé une focalisation sur les recommandations concernant les options offertes dans l'utilisation de la biodiversité des terres sèches, qui bénéficient aux communautés locales.

EXAMEN DE L'APPLICATION DES PROGRAMMES DE TRAVAIL DE LA CDB:

Le Secrétariat a rappelé la décision de la Plénière de considérer trois ensembles d'objectifs pour les programmes de travail axés sur la biodiversité des forêts, des montagnes et des terres sèches et sub-humides, sans rouvrir la discussion sur les objectifs et sous-objectifs figurant dans le cadre provisoire. La COLOMBIE a précisé ses réserves concernant l'objectif consacré aux transferts des ressources génétiques, qui, a-t-il déclaré, ne cadre pas avec la logique générale du partage des avantages, objet de l'Objectif 10, et a proposé une formulation alternative. Le MEXIQUE a suggéré de répartir la discussion sur deux phrases consacrées: la première, aux objectifs, et la seconde, aux indicateurs. La Présidente Ramarison a indiqué que le GT-II reprendra ses débats, mardi, pour procéder à l'examen des programmes de travail, objectif par objectif.

DANS LES COULOIRS

A peine arrivés à Montréal, les près de 600 participants ont le pressentiment que leurs délibérations risquent d'être ombragées par les pourparlers attendus avec impatience qui se déroulent tout près du site de la réunion de l'OSASTT. Néanmoins, la présence de visages familiers vus dans les récentes réunions de Ramsar et de la CEM, ont fait figure "de preuves vivantes" des synergies établies entre les conventions ayant rapport avec la biodiversité, et un participant a souligné que les synergies seront explorées encore davantage durant la réunion conjointe officielle des Organes Subsidiaires de la CDB et de l'UNFCCC, prévue mercredi. Toutefois, nonobstant la proximité du site de réunion de la CdP-11 de l'UNFCCC, il semble que les divergences sur la question de savoir jusqu'à quel point la CDB devrait aller dans la reconnaissance de la problématique des changements climatiques, risquent de perdurer la semaine entière.